



Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie

Les mardis
de **l'entreprise**
De la Chambre de commerce et d'industrie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 25 mai 2011

Mardi de l'entreprise à Koné

Groupements d'entreprises et réponses aux appels d'offres publics

La Chambre de commerce et d'industrie organise à Koné le prochain Mardi de l'entreprise :

Mardi 7 juin 2011, 17h
CCI de Pont-Blanc, Koné

L'usine de Nord génère de nombreux projets et marchés. Mais souvent, pour répondre aux appels d'offres, les entreprises doivent s'adapter et envisager de se regrouper. La mutualisation des moyens matériels et humains est un bon moyen d'optimiser sa compétitivité.

Mais comment mettre en place un groupement ? Comment répond-on aux appels d'offres publics ? Comment distribuer les bénéfices ? Quid de la responsabilité financière du contrat si l'un des co-attributaires du marché venait à se retirer ou à disparaître ? Réalise-t-on toujours les implications de telles associations ?

Pour répondre à toutes ces questions, et bien d'autres, la CCI de Pont-Blanc organise cette réunion d'information proposée gratuitement aux chefs d'entreprise.

Les intervenants :

- Me Franck ROYANEZ, avocat en droit public
- Mme Christel CHAUVEAU, responsable des affaires juridiques à la CCI-NC

Organisés par la Chambre de commerce et d'industrie, les Mardis de l'entreprise s'adressent aux chefs d'entreprise qui désirent rencontrer des professionnels de la fiscalité, de la comptabilité ou du droit pour répondre à leurs questions dans la gestion de leur activité.

Renseignements et inscriptions : tél. 42 68 20 – kne@cci.nc

Contact Presse

Sidonie GANATCHIAN

Responsable service communication CCI

Tél : 24 31 48– Fax : 24 31 31 - s.ganatchian@cci.nc